

Image not found or type unknown



## Donation de son vivant a son enfant sous forme de terrain

Par **LE GALLO DOMINIQUE**, le 11/05/2017 à 16:06

bonjour

je suis propriétaire d'une maison héritée de ma mère décédée sur un terrain important et je voudrais donner à mon fils unique un morceau de ce terrain pour qu'il puisse faire construire sa propre maison. Quelles sont les formalités à accomplir ? je pense qu'il faut dans un premier temps faire borner la parcelle je n'ai pas encore fait de donation à mon fils chez le notaire je crois qu'il a droit à 100.000 tous les 15 ans ? Le prix de ce terrain sera-t-il considéré comme faisant partie de ce montant ? merci pour vos réponses